

Indicateur : Proportion des véhicules de promenade qui sont électriques

Enjeu Transport

Définition	Proportion des véhicules de promenade (c.-à-d. véhicules utilisés principalement à des fins personnelles) et de véhicules de type « promenade » utilisés à des fins institutionnelles, professionnelles ou commerciales qui sont soit 100 % électriques soit hybrides rechargeables.
Unité	%
Formule	$\frac{\text{(Nombre de véhicules 100 \% \text{ électriques et hybrides rechargeables immatriculés})}}{\text{(Nombre de véhicules de promenade + Nombre de véhicules de type « promenade » utilisés à des fins institutionnelles, professionnelles ou commerciales)}} \times 100.$
Cible ou norme	Dans son Plan d'action en électrification des transports, le gouvernement du Québec ciblait les 100 000 véhicules électriques en 2020 au Québec (Gouvernement du Québec, 2015), soit environ 1,8 %.
Notes	Aucune
Sources des données	- Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), 2021. Nombre de véhicules en circulation selon le type d'utilisation, le type de véhicule et l'âge du véhicule, Québec et régions administratives. https://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213_afich_tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPER9PF84350-38739029356z1OKo&p_lang=1&p_m_o=SAAQ&p_id_ss_domn=718&p_id_raprt=3628#tri_tertr=00&tri_mun=aaaa

	<p>- Association des Véhicules Électriques du Québec (AVÉQ), 2020. Données sur les véhicules électriques de promenade et véhicules électriques utilisés à des fins commerciales, professionnelles ou commerciales immatriculés en Mauricie</p>
--	--